L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi. Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 7 SEPTEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Premier District, borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Julia et du Commerce, avec les bâtisses qui s'y trouvent, et 77 actions du fonds capital de la banque des Citoyens.—Aussi, [illegible] actions du fonds capital de la Compagnie dite "New Orleans Manufacturing & Building Company"—Aussi, un terrain dans le Deuxième District, borné par les rues St Louis, Prieur, Roman et la promenade Carondelet, avec les bâtisses qui s'y trouvent. Deux terrains dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Johnson, St Louis, Prieur et la Promenade Carondelet.

Par S. Gonnault—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un lot de terre dans le Troisième District, rue Morales, entre celles de la Presse et St Ferdinand.—Un lot de terre face à la rue Coutl, entre Dorgenois et Rocheblave.—Au coin Passage de la Bourse et Bienville, armoires vitrées, comptoirs, &c.

Par G. de Feriet—A [illegible] heures et demie, rue Claiborne, entre Ste Anne et Dumaine, un assortiment complet de meubles.

Par Louis H. Perret—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un morceau de terre formant l'angle du Chemin de Gentilly et de la rue Dupré.

Par Ch. E. Fortier—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, deux terrains dans le Premier District, bornés par les rues Dryades, Baronne, Lafayette et Girod.

Par C. E. Girardey & Co—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Water, Jackson, Josephine et Levée (ou Tchoupitoulas).—Aussi, deux terrains situés dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Broad, Gasquet, Palmyre et White, face aux deux premières rues.—Aussi, une maison double, rue Ste-Marie, entre les rues Annunciation et Chippewa.

Par Montgomery Bros & Co—A leur salle d'encan, rue du Camp, vente régulière d'un assortiment général de meubles.—Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, beaux chevaux appareillés et de monture, mulets, voitures, buggies, wagons, &c.—Aussi, à la salle d'encan, [illegible] du Camp, vitres de fenêtres.

Par J. C. Kozac, connétable—A midi, dans la rue Clara, entre celles Calliope et Delord, une distillerie et son bateau.

Par J. B. Crozat—coin Chartres et St-Louis, [illegible] de saison, marchandises sèches, meubles, tableaux, &c.

Par Francis Fernandez & Co—au No 44 de la rue Vieille Levée, marchandises sèches étrangères et du pays, linge fait.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres, habillements et lingerie de saison.

Par Hoey, Bohn & Co, au No 21 de la rue de Chartres, marchandises étrangères et du pays, chapeaux, bottes, souliers, broderies, notions, &c, sans réserve.

Par J. P. Reisseau—aux Nos 49 et 51 de la rue Gravier, riz, mélasse, farine, jambon, &c.

Par E. Roger & Co—A leurs salles d'encan rue Vieille Levée, [illegible] caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Forstall & Spear—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un buggy de docteur.

Par D. E. Morphy—Au No 47 rue des Magasins, 20 paniers de raisins avariés.—Et sur la Levée, dans le carré du coin de la rue Poydras, pommes de terre.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées et vagues de valeur et actions de compagnie, à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue Tchoupitoulas, entre celles Julia et Notre Dame, Premier District, avec actions de la Banque des Citoyens.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé rue St-Louis, entre Prieur et Roman, Deuxième District.

3° Deux terrains vagues de valeur situés rue St-Louis, entre Prieur et Johnson, même District, l'un de ces terrains formant l'angle des rues St-Louis et Johnson.

Aussi 160 actions du fonds capital de la Compagnie "New Orleans Manufacturing & Building."

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Grande vente de meubles, vitres, harnais, voitures, chevaux, mulets.—Nous appelons l'attention du public sur les ventes importantes que feront aujourd'hui MM. Montgomery Bros & Co, dans l'ordre suivant:

A 11 heures, à l'ancienne salle d'encan de la rue du Camp No 37, un bel assortiment de meubles, comprenant des articles de salon, et des ustensiles de cuisine, et aussi au même endroit à la même heure 758 caisses de vitres pour fenêtres de 8X10 à 12X20.

A 11 heures, à l'écurie de Liner, rue Gravier, des attelages de chevaux ou des chevaux seuls de selle, des buggies ouverts et à capote élégants, voitures et mulets d'habitation, harnais, wagons. Cette vente est considérable et les personnes qui désirent acheter de bons chevaux et de belles voitures feraient bien d'y assister.

☞ L'attention du commerce de la ville et de celui de la campagne est appelée sur les habillements et la lingerie que vendent Vincent & Co, aujourd'hui, au No 16 de la rue de Chartres.

Voir l'annonce.

MORT DU DOCTEUR DELAGRAVE.—Nous avons le regret d'annoncer la mort du docteur Delagrave, qui avait été nommé récemment médecin de la Société Française. Le jour même où il avait reçu sa nomination, il était atteint de la fièvre jaune, et malgré les soins qui lui ont été donnés par cinq de ses confrères, il a succombé au fléau. Il y avait, croyons-nous, moins d'un an, qu'il était établi à la Nlle-Orléans.

VÉRITABLES VEGUEROS—Nous signalerons aux amateurs de vrais havanes les cigares d'habitation, dit *Vegueros*, que M. F. A. Gonzales, Nos 2 et 50 rue Carondelet, vient de recevoir et qu'il vend à dix cents pièces, en lots à la convenance des acheteurs. Nous les avons trouvés excellents. 2

PRÉSERVATIF CONTRE LA FIÈVRE JAUNE.—Nous appelons l'attention des étrangers non acclimatés sur l'annonce de MM. Lion & Pinsard, 172 rue du Canal, qui se sont chargés de distribuer gratis le préservatif homœopathique contre la fièvre jaune, dont il est question dans la lettre du Dr Oriard, que nous avons publiée hier.

CANNE A SUCRE.—Nous avons reçu de M. Conret, commissionnaire rue Conti, une magnifique canne à sucre, portant quinze nœuds. Elle provient de l'habitation de M. S. Larré, bayou Lafourche. C'est un bel échantillon de la nouvelle récolte.

RESTAURANT DE L'INDÉPENDANCE.—Les amateurs de bonne chère trouveront à ce restaurant, situé 242 rue de la Levée, une excellente cuisine et de bons vins. La viande de boucherie qu'on sert aux consommateurs, est toujours de premier choix, et l'établissement justifie son enseigne "A la Tête de Bœuf". Les habitants y trouveront des chambres garnies. Enfin, chose à considérer, les prix y sont modérés.

☞ Nous informons les familles que l'ouverture des classes du COLLÈGE DE LA LOUISIANE, dirigé par M. le colonel FERRIER, a eu lieu lundi 2 septembre. Les examens si brillants qui viennent d'avoir lieu, dans ce vaste établissement, ne peuvent qu'augmenter la vogue qu'il a déjà acquise. Ce collège est situé rue Hôpital 134, entre Dauphine et Bourgogne. 15

MORT DE M. L'ABBÉ EPPINGER—A peine la tombe s'était-elle fermée sur le jeune et si regrettable abbé Orhan, qu'elle s'est rouverte pour un autre prêtre, du même âge, auxiliaire, comme lui, à l'église de l'Archevêché, et non moins recommandable par sa vive piété et son zèle ardent.

M. Rudolphe Eppinger, natif du diocèse de Strasbourg, France, âgé de 26 ans, prêtre depuis huit mois environ et attaché depuis trois mois à l'église Ste Marie, est mort dimanche dernier, 1er du courant, à 11 heures du matin, de la fièvre jaune, après avoir reçu, avec la foi la plus vive, les derniers Sacrements, et après avoir conservé, jusqu'à la fin, toute sa présence d'esprit.

C'est une grande perte pour le diocèse, car M. Eppinger lui eût été d'une grande utilité, à cause de son zèle et de sa connaissance parfaite des trois principales langues du pays.

Une grande foule accompagnait son convoi.

(*Propagateur Catholique.*)

— M. le chevalier de H[illegible], vieillard de quatre-vingts ans, souffrait depuis plus de trente ans de l'estomac; il avait employé vainement plusieurs moyens empiriques. Il me fut conseillé de prendre tous les jours, après chaque repas, une cuillerée à bouche de Charbon de Belloc, et depuis dix ans qu'il en fait usage, il n'a jamais vu ses souffrances reparaître. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*)

Nécessité de Situation.

Dans nos appréciations de chaque jour relatives à la politique contemporaine, nous ne nous occupons jamais que des grands faits accomplis ou des grands événements probables, en négligeant toutes les petites rumeurs télégraphiques ou autres qui nourrissent plutôt la curiosité avide du lecteur que son esprit ou sa raison. Toutefois, parmi ces rumeurs que nous regardons comme les infirmités de la politique, il en est qui, par leur persistance et aussi leur importance si elles se réalisaient, méritent de fixer l'attention. Par exemple, depuis le remplacement de M. Stanton au département de la guerre, il n'est bruit que du changement de plusieurs autres membres du cabinet, lesquels, fidèles aux errements ministériels du passé, loin d'annoncer une résistance quelconque aux désirs de l'Exécutif, se sont empressés de déclarer qu'ils s'y conformeraient dès que ces désirs leur seraient exprimés, et nous ne doutons de leur sincérité en aucune manière. Nous croyons donc qu'on peut attacher quelque intérêt à ces bruits, eu égard, d'ailleurs, aux circonstances qui les autorisent.

Il est certain que plus nous approchons du moment où le Congrès doit se rassembler, suivant son ajournement, plus la situation du président devient critique. En effet, c'est, d'après toutes les apparences, à l'ouverture même de la session, qu'il lui sera demandé un compte sévère de sa politique, ou plutôt de l'attitude qu'il aura gardée envers la dernière législation du Congrès pour la reconstruction des Etats rebelles. Sous tous les points de vue, cette attitude sera représentée par les membres les plus ardents du parti radical comme une trahison. On lui reprochera tous ses actes, bien qu'il n'en ait pas commis un grand nombre; on lui reprochera aussi ses affinités et jusqu'à ses tendances, ce qui est le dernier terme de l'antagonisme. On ne saurait accueil à de pareilles attaques, quand elle se livre avec complaisance à l'influence de telles insinuations, c'est qu'elle est prête à employer tous les moyens pour écraser un adversaire.

Il faut donc que le président se mette à même de repousser ces attaques, et de combattre victorieusement les accusations qui seront portées contre lui. Les combattre, dans ce cas, c'est les prévenir, car si un procès lui est fait, le général Grant s'étant retiré du département de la guerre, sa condamnation est certaine. Or, il importe que le président ne soit pas accusé; cela importe non seulement pour lui mais pour le pays tout entier dont il défend aujourd'hui les plus nobles intérêts, les intérêts moraux. Le parti républicain a corrompu beaucoup de monde assurément, mais il doit rester encore assez de patriotes purs aux Etats-Unis pour comprendre que le président Johnson soutient leur cause aussi bien que la sienne et qu'alors il doit être soutenu par eux.

C'est dans les grandes crises qu'on peut juger des grands pays. On verra bientôt si la constitution fédérale, qui a fait les Etats-Unis ce qu'ils sont, a encore quelque valeur pour eux et s'ils estiment encore un instrument de politique qui a été jusqu'ici l'objet de la vénération du monde. Depuis trois ans, le Congrès gouverne plus que le président, et cet esprit de despotisme parlementaire s'était déjà manifesté avant même la mort de M. Lincoln. On se rappelle que M. Lincoln n'eut rien à offrir de mieux aux commissaires de M. Davis que la délibération du Congrès abolissant l'esclavage. C'était assez mal ouvrir une conférence que de dire: Nous commençons par vous prendre tout ce que vous avez voulu défendre et que vous avez défendu, en effet, tant que vous avez pu, au prix du sang des deux partis. Fiez-vous à nous pour le reste.

En prononçant ces paroles, M. Lincoln se sentait déjà sous le poids d'une influence qui devait bientôt devenir souveraine, car la guerre cessant, l'assemblée naturellement reprenait le cours de ses discussions et de ses décrets. Nous ignorons, comment M. Lincoln, s'il eût vécu, se fût arrangé avec elle, mais nous présumons qu'il n'était pas disposé dès le principe à lui faire ombrage, et qu'il eût avec un certain plaisir cette omnipotence poudrer à l'horizon. M. Lincoln n'avait pas une haine particulière à l'égard du Sud, et, se croyant peut être forcé de faire quelque chose pour lui, il se félicitait de l'initiative du Congrès qui le débarrassait de toute sollicitude. M. Lincoln, pendant la guerre, avait été chargé d'une responsabilité si lourde, que, la paix venant, l'ingérence du Congrès dans les affaires de gouvernement lui apparaissait comme une délivrance. M. Lincoln avait détruit, c'était beaucoup; il eût laissé volontiers au Congrès le soin de reconstruire, et vraisemblablement aujourd'hui ce même Congrès serait sans contrepoids.

Sa position est maintenant redoutable. Il se croit d'autant plus autorisé à faire subir au gouvernement sa pression qu'il ne doit rien au président Johnson des choses capitales accomplies par M. Lincoln. Le Président a eu le mérite de n'être pas rebelle, mais il n'a pas en celui de faire la guerre aux rebelles; il n'a pas invité le peuple du Nord à se lever contre le Sud; il n'a pas nommé les généraux qui ont combattu; il n'a pas réorganisé les armées fédérales après leurs désastres; il n'a pas inventé les plans d'invasion; il n'a pas soutenu de sa responsabilité personnelle le courage des unionistes et des loyaux quand il fallait avoir recours, pour continuer l'œuvre, à de nouveaux appels de marins et de soldat; il n'a pas imaginé le régime du papier monnaie pour payer les épouvantables frais de la guerre; il n'a pas souffert moralement de ses terribles vicissitudes, enfin ce n'est pas lui que le peuple du Nord eût assommé si la guerre avait eu un mauvais résultat. Tous ces divers mérites, M. Johnson ne pouvait les avoir puisqu'il n'était pas Président, et bien que dans sa sphère bornée de gouverneur militaire du Tennessee pendant une partie de la guerre, il ait mis toute son énergie au service des unionistes, il n'a pu gagner le prestige qui s'attache aux hommes d'action et auquel, à cause de son origine, il lui était impossible d'atteindre. Si on ne pouvait pardonner à Johnson parce qu'il était du Sud, on a dû encore moins lui pardonner quand il s'est montré démocrate, et aujourd'hui il se trouve en guerre ouverte avec le Congrès.

Cette situation n'est pas nouvelle dans l'histoire, et les conflits de ce genre entre assemblées et chefs de gouvernement ont troublé souvent la quiétude des peuples. Il faudrait ne pas avoir lu une page des annales françaises ou anglaises pour ignorer ces collisions et pour ignorer comment elles se terminent. Toutes les assemblées qui ont voulu jusqu'ici ajouter à leurs pouvoirs législatifs des pouvoirs exécutifs ont fini par des catastrophes, et en outre, leur règne n'a jamais été long. Nous ne voulons faire aucun rapprochement qui soit de nature à choquer les âmes timides, mais nous ne pouvons nous empêcher de voir certaines similitudes entre notre situation et celles de divers pays à d'autres époques; ces similitudes frappent l'esprit, et l'on a peine à se défendre des conclusions que partout elles ont eues.

Le trait le plus saillant de la situation est celui-ci: le Congrès a fait ce qu'il a pu pour amoindrir l'autorité du Président, il a créé un général auquel il faut que le Président se réfère s'il veut adresser des ordres à un officier quelconque de l'armée, le Président ne peut annuler les actes de certains officiers revêtus de pouvoirs civils, ni en destituer les agents; mais il reste Président des Etats-Unis et en cette qualité il commande au général qui commande à tous les autres. Nous comptons pour rien l'opinion publique, qui resterait neutre peut être entre le Président et Grant si le premier donnait au second un ordre qui ne lui conviendrait pas; mais nous y voyons au moins la nécessité pour le Président de s'entourer d'hommes fidèles qui lui prêtent une force active et sur laquelle il puisse s'appuyer en cas de besoin. C'est donc pour cela qu'il faut s'attendre à une combinaison ministérielle où il ne s'agirait de rien moins que de mettre au département de la guerre un des plus célèbres commandants de l'armée du Potomac.

DÉSASTRE ARRIVÉ AU STEAMER CROMWELL.—On verra dans nos nouvelles télégraphiques qu'un désastre est arrivé au George Cromwell, parti d'ici pour New York. Le Cromwell avait traversé la barre dimanche matin ayant quitté la ville dans la soirée précédente. Il a sombré au large d'Indian Key, sur la côte de la Floride, à 65 milles au Nord de Key West. L'agent, M. Alfred Moulton, n'avait encore reçu hier soir aucuns détails. La dépêche de la presse dit qu'il avait cassé son arbre de couche et que l'eau s'était précipitée aussitôt dans la cale. Les passagers, le baggage et 270 balles de coton, ont été sauvés, et le capitaine Stannard espérait pouvoir sauver le steamer.

Autres détails.—Le steamer avait environ 24 passagers et la cargaison suivante: 278 balles de coton, 190 boucauts de tabac, 434 barils de farine, 50 balles de mousse et divers autres articles.

Le Geo. Cromwell avait quitté son wharf au pied de la rue Toulouse, samedi, à 6 heures du soir, et avait traversé la barre dimanche de bon matin. On suppose qu'il a sombré devant Indian Key, dans la nuit de mardi dernier. Indian Key est à 65 milles nord-est de Key West.

C'est une question maintenant de savoir si une communication pouvait être adressée à Key West, au défaut de câble entre ce point et Indian Key, et transmise à New York, de manière à être ensuite envoyée de New York ici.

NOUVELLES MARITIMES.

New York, 31 août—Expédiés pour la Nlle-Orléans, steamer Monterey et goëlette Anna E. Glover.

Boston, 28 août—Expédié pour la Nouvelle-Orléans, navire [illegible].

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—6 septembre.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	76 degrés	
Midi	76	"
3 heures P. M.	79	"
6 heures P. M.	79	"

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu dans la journée qui a fini hier à 6 heures du matin, 54 enterrements dont 30 causés par la fièvre jaune et 14 par d'autres maladies.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Rob. E. Connor s'est rendu lui même à la police du 1er District pour répondre à l'accusation d'avoir voulu mettre le feu à une maison. L'accusation est portée par Robert Alexander.

L'ASSASSINAT DU COMMISSAIRE DE MARCHÉ WELLS.—Bientôt après l'assassinat de ce commissaire du marché Poydras, un nommé Matranza fut arrêté avec Christophal Rosa, marchands de fruits, comme complices du fait. Matranza fut relâché en fournissant un cautionnement de $1,500. Le père de Rosa, qu'on ne put découvrir, fut soupçonné d'avoir joué le rôle principal dans cette affaire sanglante et son fils fut arrêté et mis en prison où il se trouve encore.

L'affaire a été appelée hier matin devant le recorder Ahern, et un mandat d'arrêt a été immédiatement lancé contre Matranza. On dit que la père de Christobal Rosa est revenu en ville et qu'il a signifié son intention de se constituer prisonnier, ce qui ne doit pas empêcher la police de le chercher et de l'arrêter s'il le trouve. Mais il est probable que le rapport est faux. Si l'assassin eût eu envie de se rendre, il ne se serait pas enfui et si l'on dit qu'il est revenu, c'est probablement lui qui fait courir ce bruit pour déjouer la police.

UNE TOURNÉE DE JOUEURS RAFFLÉE.—Le sergent Douglas, de la police du 2me District, est tombé jeudi soir vers 10 heures sur une troupe de joueurs, dans une maison de la rue St Philippe, et a fait main basse sur eux. Voici leurs noms: Antoine Caresno, Enerisio Sugastes, Jos. Fernandez, Justo Bautron, Joe Bazoni, Jos. Martine, Pedre Rivers, Pedro Gonzales, Manuel Thorpes, Thos Padelo, Louis Casta, O. Oliver, E. J. Baptiste, Antoine Gualdo et E. Emile O'Collins.

ITALIE.

Une proclamation a été lancée en Italie. Elle porte en tête ces mots: "Alliance républicaine universelle." On y lit ce qui suit:

"Nous devons vous informer des intentions de notre parti et de celles de son chef, qui est à Londres. Ils ne sont pas contents du mouvement qui se prépare. Nous sommes républicains, et, en conséquence, nous devons avoir à cœur que notre principe se traduise en fait. S'il arrivait un mouvement avec les éléments qui le dirigent et parmi lesquels figure l'ancien comité national romain monarchique, à aucun prix nous ne pourrions donner notre couleur à ce mouvement. Nous ne le désirons pas."

La *Gazette de Florence* croit qu'il résulte de ce document que le parti mazzinien est découragé, qu'il a peu de foi en lui-même, dans ses forces et dans l'issue du mouvement qui aurait lieu. Il prouve plutôt, semble-t-il, un profond désaccord entre le parti révolutionnaire radical et les hommes d'action qui ne tendent qu'à l'unité monarchique avec Rome capitale.

C'est ce que pense M. Erdan. Mazzini, écrit-il au *Temps*, ne veut seconder Garibaldi que sous certaines conditions que Garibaldi n'accepterait pas. Garibaldi, malgré tout, soutient qu'il faut faire quelque chose. Dans ses idées, ne dût-on pas aller à Rome tout de suite, il faut toujours faire soulever Viterbe, par exemple; cela servira d'exemple aux Romains.

LES FRANÇAIS EN COCHINCHINE.

Le *Moniteur* publie un rapport de M. le vice amiral de la Grandière, d'où il résulte que nos armes, et surtout notre influence, ont complètement triomphé en Cochinchine. Le pouvoir des mandarins annamites a fait place au nôtre, et les territoires qui servaient de refuge aux pirates sont annexés à nos anciennes possessions. La tranquillité est rétablie dans le Cambodge, et notre colonie toute entière jouit d'une sécurité parfaite. L'annexion s'est faite sans violence, sans effusion de sang. Les annamites, à proprement parler, n'ont pas été vaincus, ils ont abdiqué. Il n'y a plus désormais qu'une autorité, qu'une administration dans la Basse Cochinchine, dont les six provinces "sont et resteront françaises."

Voilà en substance ce que dit le rapport: reste à savoir ce que disent les Cochinchinois de la Basse Cochinchine.

Horrible assassinat et pendaison dans le Nouveau Jersey.

Nous lisons dans le *Messager* de New-Jersey: Hier, la ville de New Brunswick, dans le New Jersey, était remplie d'étrangers, venus un peu de partout pour voir pendre Bridget Dergan, la servante irlandaise condamnée à mort pour avoir tué sa maîtresse, Mme Coriell.

La populace était tellement surexcitée, que l'on redoutait de voir enlever et lyncher la condamnée; aussi avait-on requis l'assistance d'une troupe nombreuse de milice.

Quant à Bridget Dergan, elle était de transes continuelles dans lequel elle vivait depuis sa condamnation, avait fini par la rendre à moitié folle. Pendant toute la nuit qui a précédé le jour de son supplice, elle a poussé d'affreux hurlements, qui, se confondant avec ceux d'un fou furieux, logé dans une cellule au-dessus de la sienne, formaient le plus lugubre concert que l'on puisse imaginer.

Mais vers le matin, elle s'est calmée, s'est arrangé les cheveux, a procédé à sa toilette, avec beaucoup plus de soin qu'à l'ordinaire, et quand on est venu la prendre, à dix heures et quart, on a été étonné de constater chez elle une résignation qu'on n'avait pas vue...

La vue de sa mort... [illegible]

Ainsi que le bruit en avait couru et que nous l'avions rapporté il y a plusieurs jours, Bridget Dergan s'était reconnue coupable et avait fait une entière confession, qui a été rendue publique de suite après sa mort, et dont nous extrayons les passages essentiels:

"... Je reconnais avoir déclaré que diverses personnes innocentes avaient été mes complices dans le meurtre de Mme Coriell, mais je ne peux pas laisser subsister ce sentiment..."

"Mon nom est Bridget Deignan, et non Dergan comme on m'appelle; je n'ai jamais changé mon nom, mais on l'a altéré par erreur. Je suis née en Irlande, dans le village de Clough, Sligo county, et j'ai aujourd'hui 22 ans. Mon père était épicier, et je suis sa troisième enfant. ... J'avais toujours vécu à la maison.....

"Voici les circonstances dans lesquelles je suis venue aux Etats-Unis: Mon frère a était lié avec une jeune fille du nom de Belle-Rose; mais elle était protestante, et mon père n'ayant pas voulu, à cause de sa religion, que mon frère l'épousât, elle résolut d'émigrer en Amérique. De mon côté, j'aimais un jeune homme, du nom de Dennis Curran, employé chez mon père qui, ayant été instruit de nos sentiments mutuels, le congédia et le renvoya en Angleterre. Depuis on n'a jamais eu de ses nouvelles. Alors, Belle-Rose m'engagea à partir pour l'Amérique, ce que je lui promis de faire à la première occasion......

"N'ayant pas de ressources, et sachant que mon père avait quelque argent dans son coffre fort, je résolus de me l'approprier. J'ouvrais donc le coffre, j'y pris vingt livres de monnaie anglaise, et je quittai la maison paternelle pour n'y plus revenir. Neuf livres ayant suffi au paiement de mon passage, je remis les onze livres de surplus à un nommé Patrick O'Brien, en le priant de les rendre à mon père, il y aura trois ans de cela en décembre prochain. J'arrivai à New York deux semaines environ avant la Noël. J'ai su depuis que mon père n'avait jamais reçu l'argent que j'avais chargé O'Brien de lui remettre. Peu après mon arrivée, je reçus une lettre de mon père, m'engageant à retourner à la maison et me promettant son pardon."

Bridget entre ici dans quelques détails sans grand intérêt sur la manière dont s'écoulèrent les premiers temps de son séjour aux Etats-Unis. Atteinte d'une maladie d'yeux, elle fut soignée par le docteur Coriell. Nous lui laissons de nouveau la parole:

"Un dimanche soir, je me rendis à New Market, chez le docteur Coriell, pour lui payer ses honoraires. Il n'y avait chez lui que son domestique, Asa, avec qui j'entrai en conversation. Sur ces entrefaites, Mme Coriell revint de l'église et me demanda si j'avais à parler au docteur. Sur ma réponse, affirmative elle me dit qu'il rentrerait vers 7 heures. Elle m'invita à rester et à prendre le thé. Dans la soirée, Mme Coriell me demanda si je connaissais pas une servante sans emploi; je répondis que non. Le docteur m'offrit d'entrer chez eux comme servante; je répondis que j'étais engagée ailleurs. Je lui offris alors de payer ses honoraires, mais il refusa, et, comme il était trop tard pour m'en aller, on me retint pour toute la nuit."

Nous passons sous silence d'interminables explications ayant pour but de faire comprendre comment Bridget, sur les obsessions des époux Coriell, finit par se décider à entrer à leur service, et peu après tomba malade. De fréquentes discussions eurent lieu alors entre le mari et la femme, relativement à l'endroit où il fallait faire coucher la servante dont la chambre était trop froide. Un jour, après une de ces discussions, le docteur exaspéré, dit à Bridget qu'il voudrait que sa femme fût morte. Dès cet instant, la servante s'imagina être aimée de son maître, et conçut le projet de se débarrasser de sa femme. Le 25 février, M. Coriell ayant été forcé de faire une absence qui devait se prolonger 24 heures, Bridget résolut d'en profiter pour accomplir son dessein. Nous lui laissons raconter ce drame:

"J'attendis que Mme Coriell fût endormie. Alors, prenant la petite chaise de l'enfant, je m'approchai d'elle et lui en assénai deux coups sur la tête. Cela ne lui fit que l'étourdir; elle se dressa sur ses pieds, fit deux ou trois pas en chancelant, et dès qu'elle eut repris un peu de sangfroid, voyant que c'est moi qui l'avais frappée, elle s'écria: Ne me tues pas, Brigitte! et elle me saisit à la gorge pour défendre sa vie. Alors, je la mordis au cou pour me faire lâcher; elle s'empara d'une chaise et me la jeta à la tête, mais elle me manqua. Puis elle s'enfuit dans le jardin; je la poursuivis et la ramenai. En rentrant, je la vis embrasser le baby, qui était au milieu du salon. Alors, je saisis un couteau, que j'avais mis d'avance sur la table du salon, et je l'en frappai deux ou trois fois. Elle le prit par la lame, et dans ses efforts pour le lui faire lâcher, je lui coupai terriblement les mains.

"Ensuite, je la poussai dans sa chambre à coucher, et comme j'allais y entrer à mon tour, elle résista, en appuyant contre la porte ses mains ensanglantées, mais je parvins encore à ouvrir, je la rejetai sur son lit, et là, je la criblai de coups de couteau. Pendant ce temps, la lampe s'éteignit, et après avoir enfoncé le couteau encore une vingtaine de fois dans le corps de Mme Coriell, la supposant morte, je la laissai étendue sur le lit, je jetai la lampe sur elle, je sortis de la chambre, pris le baby, changeai ses vêtements souillés de sang et boulevers tout pour faire croire que des voleurs avaient pénétré dans l'appartement. Mais ayant encore entendu du bruit

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Désastre du steamer Geo. Cromwell

Tout le monde sauvé.

Victoire démocratique en Californie.

Dépêche intéressante à ce sujet.

Quarantaine à Vicksburg contre la Nouvelle-Orléans.

Prochaine amnistie.

Analyse de ce document.

Nouvelles d'Europe:

Expédition pour les prisonniers anglais en Abyssinie.

Berlin, 6—Les négociations se poursuivent pour l'établissement d'un traité postal entre la Prusse et les Etats Unis, semblable à celui qui a été fait avec l'Angleterre.

Le Grand Duc Frédéric Guillaume favorise l'union de Bade avec les Etats allemands du Nord.

Madrid, 6—Il est ordonné que tous les navires venant des ports des Etats Unis soient rigoureusement soumis à la quarantaine.

Paris, 7—On dit que M. Druyn de l'Huys rentrera bientôt dans le cabinet.

Londres, 6—Des dépêches récentes discréditent la libération des prisonniers abyssiniens. On continue à faire les préparatifs d'une expédition pour les délivrer.

Key West, Fle, 5 sept.—Le steamer Gen Cromwell, de la Nlle Orléans pour New York, a cassé son arbre de couche à l'arrière, et tout aussitôt l'eau s'est précipitée par le trou. Les passagers, les bagages et 270 balles de coton ont été sauvés. Le reste du fret est perdu. Le capitaine Stannard espère pouvoir relever la navire.

Louisville, 6—Vendu 169 balles de tabac de 4 00 à 6 00. Farine 7 00; Nouvelle No 1 10 75. Coton 21 à 25. Saindoux 12 3/4.

Cincinnati, 6—Farine et blé, calmes et sans changement; mais plat. Coton nominal à 24. Whisky ferme. Porc bien tenu à 21 50; Bacon épaules 14. Jambons sans changement. Graisse 13.

St Louis, 6—Coton sans changement; Farine languissante, XX à $8 50 à 9 25, XXX 10 00 à 10 50. Provisions en baisse et excitées.

Mobile, 6—Coton. Faible demande, vendu 75 balles à 21 et 21 1/2. Reçu 333 balles. Stock 4418.

Deux cas de fièvre jaune venus de la goëlette Dawn, arrivée dernièrement de Tampico, ont été envoyés à l'hôpital. On n'a rapporté aucun cas dans la ville.

New York, 6—Coton plus facile. Vendu 1,000 balles à 26 1/2. Farine de 6 70 à 10 85.

Baltimore, 6—Coton plus facile sans changement. Farine même cote.

Washington, 6—Une erreur de compte de $12,500,000 a été découverte dans l'état de la dette, en faveur du gouvernement, ce qui sou lage le trésor de $2,505,000 00.

Grant n'a pas assisté aujourd'hui au conseil de cabinet qui a duré deux heures.

Le général Denver a reçu ce qui suit:

San Francisco, 5 septembre.

La Californie adresse ses félicitations à tous les citoyens conservateurs de l'Est, ayant élu Henry H. Haight gouverneur par des milliers de voix de majorité, suivant la voie ouverte par le Connecticut et enchérissant sur l'exemple. La Législature est démocratique. On croit que des démocrates sont élus pour le Congrès.

Signé par le président, le secrétaire et le trésorier du comité central démocratique de l'Etat.

Une autre dépêche particulière indique l'élection de trois démocrates au Congrès.

Le Revenu a touché aujourd'hui $450,000.

Vicksburg, 6—Le Louisiana est échoué à l'île de Pawpaw. Le Continental est échoué à l'île No 10.

Une quarantaine rigoureuse contre la Nelle Orléans par le fleuve et les chemins de fer sera mise en opération à partir de demain matin. Le fleuve baisse.

Augusta, 6—Coton plat, vendu 46 balles à 23.

Savannah, 6 sept—Coton plus facile. Vendu 194 balles à 21 et 21 1/2. Reçu 27 balles.

Charleston, 6—Coton calme, sans changement. Vendu, 82 balles à 21 1/2. Reçu, 15 balles.

Montréal, 6—Une sérieuse émeute a eu lieu parmi les Irlandais à Griffintown. Nombre ont été blessés et 3 sont supposés avoir été tués.

Washington, 6—La proclamation d'amnistie qui doit bientôt être lancée a été soumise au cabinet aujourd'hui. Le rapport suivant lequel elle aurait rencontré une forte opposition est incorrect. Il y a eu quelque difficulté sur des points de peu d'importance, mais tous les membres se sont accordés sur le ton général du document.

Le Président propose, sous la clause constitutionnelle par laquelle le Président a le pouvoir d'accorder des pardons et des remises pour offenses contre les Etats-Unis, de pardonner tous ceux qui ont été engagés dans la rébellion, excepté quatre classes; la première, les agents étrangers, la seconde, ceux qui sont maintenant sous le coup d'une accusation ou d'une sentence ou contre qui des procédures légales ont été instituées; la troisième, les officiers militaires au dessus du rang de brigadier-général et les officiers de marine au-dessus du grade de capitaine; la quatrième, ceux qui pourraient avoir été impliqués dans l'assassinat de Lincoln.

La dépêche du 13 à laquelle Grant fait allusion et qui a été retirée, est comme suit:

Washington, 13—Major-général Sickles, Charleston—Le paragraphe 2 des Ordres généraux No 10, séries courantes, ne doit pas être interprété comme entravant l'action des Cours des Etats-Unis. L'autorité conférée aux commandants de district ne s'étend en aucune manière aux actes des Cours des Etats Unis.

U. S. GRANT, général.

Les instructions ci-dessus furent approuvées dans le cabinet.

New York, 6—Les affaires de la banque nationale des citoyens et des fermiers de Brooklyn ont été placées entre les mains d'un receveur. Les porteurs de billets et probablement les capitalistes qui ont déposé sont garantis.

Actions languissantes. Or 142 3/8. Cinq-Vingt de '62 avec coupons 114 3/8.

(*Dépêches d'hier après midi.*)

Augusta, 6 sept—Le *New Era* d'Atlanta, a reçu l'information officielle que le nombre des électeurs enregistrés en Géorgie est jusqu'à présent de plus de 183,000.

Londres, 6, à midi—Les espèces à la Banque d'Angleterre, pour la première fois depuis 15 ans, dépassent la circulation. Consolidés, 94 3/4. Obligations faibles à 73 1/2.

Liverpool, 6, à midi—Le coton a ouvert avec calme ce matin; middling uplands, 10 d.; du Orléans, 10 1/2 d.; ventes, 10,000 balles. Ventes de la semaine, 70,000 balles, dont 18,000 pour l'exportation et 2,000 pour la spéculation. Stock 786,000, dont 302,000 de provenance américaine.

San Francisco, 5—Haight est élu gouverneur, et Axtel au Congrès pour le premier district. San Francisco et Sacramento ont nommé des démocrates à la Législature, ce qui empêchera la réélection du sénateur Conners.

New York, 6—(Par le câble).—Les débats du sénat prussien indiquent qu'on y accepte les assurances pacifiques données au sujet de la conférence de Salzbourg. Le Parlement de l'Allemagne du Nord est grandement libéral.

Le cheval français Roy Blas a gagné la médaille d'or aux courses d'Iffenheim.

Le gouvernement danois dément officiellement la vente d'une île dans les Antilles.

New York, 6—Actions lourdes mais soutenues. Sterling, 109 5/8 à 110. Or, 142 1/2. 5-20 de '62 avec coupons, 114 3/8. Coton calme à 27c pour le middling uplands.

80 Heures dans un puits.

Voici, sur un sauvetage qui vient d'avoir lieu à Délémont (canton de Berne), des détails très intéressants.

Dernièrement, un ouvrier s'est trouvé enfermé dans une minière par suite de l'envahissement des eaux qui se trouvaient renfermées dans un puits et dans les galeries voisines de celle où il travaillait.

On avait pu constater que l'eau avait monté de quarante pieds dans le puits, le plus bas sur lequel s'ouvrait la seule issue de la galerie où se trouvait l'ouvrier enfermé, mais comme la galerie avait une forte pente, on avait le vague espoir que l'eau n'avait pas atteint son extrémité. On a tiré l'eau sans relâche: après quatre-vingts heures de travail, on a cru entendre l'ouvrier répondre à l'appel des mineurs, c'est-à-dire à une certaine manière de frapper contre les parois des galeries. On a redoublé d'efforts, et quatre heures après l'eau s'ayant baissé au point de permettre de descendre dans la galerie, l'ouvrier enfermé est arrivé sous le puits avec de l'eau jusqu'au cou.

Il emportait un mouchoir, sa lampe éteinte, son bidon et son sac à pain, hélas vide depuis 24 heures. On l'a repêché et mis à sec en se hâtant de lui donner quelques cordiaux, et une demi heure après il dormait profondément. On espère qu'il ne se ressentira pas longtemps de cet accident. Les maîtres, comme les ouvriers, ont rivalisé de zèle et d'activité, et ils étaient exténués de fatigue.

Au moment où l'eau s'est précipitée dans les travaux, elle a fermé l'entrée de la galerie où se trouvait l'ouvrier et y a refoulé l'air avec violence, de façon à y comprimer, comme dans un récipient, une quantité d'air respirable qui a permis au captif de vivre d'abord trois jours sans trop souffrir du manque d'air. Mais le quatrième il commençait à éprouver les angoisses si fréquentes dans les minières. Il venait de prendre son café et de manger son dernier morceau de pain lorsque la catastrophe a eu lieu. Il était

minuit. Et deux heures après, il a entendu le premier bruit de sauvetage ou le cuveau que faisait mouvoir la machine à vapeur qu'on avait mise aussitôt en mouvement.

Il a ensuite compté les heures en passant le doigt sur le cadran de sa montre, et chaque jour il s'est déshabillé pour essayer de passer dans l'eau, mais comme elle formait totalement la galerie, il lui fallut chaque fois retourner sur ses pas et se réchauffer en se frottant la poitrine avec son sac à pain. Il a essayé de dormir en prenant sa brouette pour oreiller. Mais son estomac criait famine, et il ne faisait guère chaud à 150 pieds sous terre. La chaleur ordinaire est de 10 degrés Réaumur.

La soif ne l'a tourmenté que deux fois, et l'eau ne lui manquait pas. Quant à la peur de la mort, elle ne lui est pas venue à l'esprit. Il entendait travailler et il comptait sur le zèle de ses camarades. Après 84 heures d'attente, l'air est rentré dans la galerie et a ranimé ses forces et son espoir, et c'est alors que, ramassant ses effets dans ces ténèbres absolues, et les tenant au-dessus de l'eau, il est arrivé sous le puits, au risque de se noyer au port, et en criant qu'il ne voulait plus attendre.

UNE MER EN MINIATURE.

On lit dans le *Figaro*:

Le grand aquarium du boulevard Montmartre a été cette semaine le théâtre d'un effroyable drame qui a plongé dans la consternation les bacs d'eau salée où s'agite le monde de la mer. Les huit pieuvres que possède l'aquarium sont d'une voracité qui dépasse toutes les bornes connues; on leur donne cependant des moules à déjeuner le matin, de la viande crue à midi, et le soir des crabes vivants. Rien n'y fait.

Un de ces derniers jours la pieuvre favorite du gardien s'est précipitée sur une de ses voisines à l'heure du lunch et l'a collée sur la glace du bac. On a cru d'abord à une simple plaisanterie, à une caresse entre poulpes, mais bientôt le public a été détrompé en voyant disparaître une à une les tentacules de la malheureuse pieuvre qui a été déchiquetée par sa sœur en quelques minutes. Qui l'aurait cru? Ce spectacle, du reste, n'est pas rare au No 21 du boulevard Montmartre, où des scènes de carnage et de meurtre se succèdent sans interruption entre bêtes affamées.

Au nombre des animaux dévorants, il faut citer le caïman qui se nourrit de rouget, le limule qui dévore les harengs salés comme un Hollandais, les anguilles de mer qui mangent indifféremment tout ce qu'elles rencontrent, et enfin le petit phoque Jack, une merveille de gentillesse qui croque des poissons plus gros que lui ni plus ni moins que s'il s'agissait d'une pomme.

Nous avons nommé tout à l'heure le limule polyphème: la cuirasse de cet étrange animal, poisson à pattes, extrêmement rare, a servi de modèle au *Monitor* et au *Merrimac* américains qui ont fait tant de bruit et si peu de besogne pendant la guerre du Sud.

Un des objets les plus repoussants de l'aquarium après la pieuvre, c'est incontestablement la salamandre du Japon, troisième de son espèce, qui soit jamais parvenue en Europe. Viennent ensuite, à titre de curiosités les *axolotls* du Mexique, sorte de grenouilles à queue, dont la chair est extrêmement délicate, et qui se reproduit par milliers, les aquales, hippocampes, les blennies la raie pastenaque, la torpille électrique, les trigles, les seiches, les patelles.

Dans le monde immobile qui vit et se développe au fond de l'Océan, on retrouve la classe innombrable des actinies ou anémones, les astéries, les oursins de mer, les serpules et silures d'Amérique.

Il y a là des grenouilles bœuf d'une taille phénoménale et des tortues féroces qui se livrent sur un rocher désert aux douceurs de la ponte.

La cascade du fond continue à déverser en gerbes lumineuses cinq cent mille litres d'eau par jour, à la grande joie des poules, mouettes, goëlands qui s'abritent sous les herbes marines dans le bassin. Les étrangers et les provinciaux se pressent en foule dans les allées tranquilles de cet établissement, unique dans son genre, qui réunit le double mérite d'être curieux et instructif.

—On trouve dans le numéro 221, du 9 août 1867, page 3e du journal la *France*, l'annonce suivante dont voici la copie textuelle:

AUX HOMMES RICHES DU MONDE.

"C'est la jeunesse, l'éducation et le sentiment qui font, réunis à la richesse, les agréments de la vie humaine. Moi, je suis jeune, je suis bien élevé, j'ai du sentiment, mais hélas! je ne suis pas riche.

"Or, qui de vous autres aurait trop de richesses voudrait bien m'en céder.

"Mais qui ou ne me fasse pas d'offres au dessous de 200,000 francs, car ce serait me dire que d'accepter moins que cela.

"S'adresser franco à M. Michel Monceau poste restante à Monich (Bavière."

Soutient de toutes les nobles infortunes, le *Figaro* s'empresse de venir en aide au malheureux M. Michel Monceau en reproduisant gratis sa lettre réquête.

—Une amusante annonce bruxelloise, qui s'en vient peut-être d'une fâcheuse extrémité, quelque gentleman aux abois.

"On demande un homme bien mis et de bonnes mœurs, ayant des quelques moyens [illegible] [illegible] [illegible] dans un salon de photographie."

—La *Marionnette* de Lyon donne une recette pour le choix d'un candidat aux élections municipales.

"Vous prenez un candidat et vous le pendez par les pieds. (Rien n'est plus facile.)

"S'il tombe de l'or, c'est un aristocrate.

"De l'argent,—un conservateur.

"Rien du tout,—un démocrate.

"Maintenant, nous ne garantissons rien; mais cela vaut peut-être bien les professions de foi."

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 6 septembre.

Un calme presque général a marqué la fin de la semaine commerciale.—Le cours des cotons est resté sans changement et les ventes ont été de peu d'importance. Les provisions n'ont guère varié, la demande de maïs et de fourrage a été modérée et le foin a baissé.—Le tabac a été peu recherché, mais n'a pas varié.—Il ne s'est vendu que 150 balles de coton, par suite du faible approvisionnement et de la différence des vues entre les vendeurs et les acheteurs. A la clôture, le marché était lourd aux prix. Les transactions de la semaine embrassent 1,225 balles contre 1,275 la semaine dernière et 2,425 la semaine précédente.

Le numéraire n'a rien perdu de son animation. L'or a ouvert nominalement à 141 3/4 contre 142 3/8 dans Wall street, il est ensuite monté et a clos ferme à 141 3/4 à 142. La demande était assez bonne mais les offres étaient rares. Les ventes embrassent $1,000, en doublons mexicains à 141 1/2, d'après l'évaluation de la Douane; $2,000 à 141 3/8, $5,000 à 141 1/2, $4,000 à 141 3/4, $15,000 à 141 3/8 et $2,000 à 142.—L'argent était en demande mais excessivement rare. Une petite somme en petites piastres américaines s'est vendue à 135 1/2, 500 piastres mexicaines à 145, $2,500 dito, en différentes sommes, à 145 1/2 et 600 dito à 23 1/4 de prime pour de l'or.

Le change étranger est devenu encore plus ferme. La demande était assez bonne, mais l'approvisionnement était modéré. On a vendu que les traites suivantes (à des banques et à des banquiers): 2,500 livres clear à 153 1/2, 1,000 livres dito, à vue, à 154, 3,000 livres No 1 à 154 3/4, 3,000 livres de première classe à 155, 4,000 livres de banque à 155 1/2 et 6,000 livres dito, en trois montants égaux, à 156. Dans le change sur France, une vente d'une petite somme de banquier particulier à 3 60. Le sterling peut être coté nominalement à 152 à 153 les traites connaissements, 154 à 155 le No 1 à première classe et 156 à — le change de banque; le change sur France, à 3 67 1/2 à 3 65 le commercial No 1 et 3 60 le change de banque.

Le change américain a été un peu plus recherché sans varier. Les banques ont continué à tirer sur New York, à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée. Le commercial était assez abondant et la demande étant animée, il s'est vendu $8,000, $10,000, $13,000 et $25,000 sur New York et sur Boston à 1 à 3/8 de prime, $10,000 de banquier à 1/2, $15,000 à 1/4 à 5/16, $5,500 à 1/4; $5,000 au pair, une faible somme, à cinq jours de vue, à 1/2 d'escompte, $10,000, à trente jours, à 5/8, $5,000 dito à 3/4 et $10,000 dito à 1. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime à vue, 1/4 à un jour, pair à 1/2 d'escompte de six à vingt jours, 3/4 à trente jours et 1 1/2 à 1 3/4 à soixante jours.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions aujourd'hui. Il a été transféré 104 actions au bureau de la compagnie de chemins de fer de la ville, dans la semaine expirée ce soir. Nous cotons, nominalement, les actions de la banque de la Louisiane à $6 50 à $7; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $30 50 à $31 50; celles de la banque des Mechanics and Traders ($50 payées) à 57 50 à $58; celles de la banque du Canal ($50 payées) $57 50 à $58; celles de la banque de l'Union à $58 à 59; celles de la banque des Citoyens à $152 50 à 153 50; celles de la banque de la Nouvelle Orléans à $34 à 34 50, celles de la banque du Sud à $94; celles de la banque des Marchands à $21 à 22; celles de la banque du Crescent City à $30 à 31; celles de la banque d'Amérique à $139 50 à $140; celles de la banque City National à $100 à —, celles de la banque Louisiana National à $100 à —; celles de la compagnie de chemins de fer de la ville, à $218 à 218 50; celles de la compagnie du chemin de fer du Crescent City à $134 à $134 50; celles de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles à $88 à $88 50, celles du chemin de fer de Carrollton à $54 à 54 50; celles du chemin de fer Pontchartrain à $80 à 81; celles du chemin de fer de Jackson à $6 50 à $7; celles du chemin de fer des Opelousas à $5 à 5 50; celles de la Presse à coton de la Levée à $84 à $84 50; celles de la compagnie des Water-Works, à $59 à $59 50; celles de la compagnie du Gaz à $151 à $154 50; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à $70 à 72; celles de la compagnie d'assurance du Hope à $58 à $60; celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40; celles de la compagnie d'assurance Nationale à $25 à $26.

Aucune vente de bons de la ville n'a été annoncée. Les consolidés sont toujours cotés à 87 à 88, et les émissions en faveur des chemins de fer de la ville à 77 à 78, suivant les coupons.—Les "sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 72 à 73; les billets (monnaie) du chemin de fer de Jackson à 70 à 72; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 54 à 55.

$3000 en gros billets de la ville se sont vendus à 86 1/4 et environ $1200, en petits billets, à 97 1/2.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 43 à 44 et ceux du Trésor de l'Etat à 73 à 75. Les petits billets de la ville sont à 2 1/2 à 3 et 3 1/2 d'escompte, et les gros à 13 à 14.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi, 6 septembre 1867.

COTON—Le mouvement a encore été limité, les opérations ayant été bridées par les mêmes causes qui ont sévi hier—c'est à dire, la médiocrité des approvisionnements, l'impossibilité où l'on s'est trouvé, de part et d'autre, de s'accorder quant aux prix et enfin la continuité du mauvais temps.—Partant, les transactions de la journée ont eu lieu sur une petite échelle, n'ayant pu former qu'un montant de 150 balles, prises par deux ou trois personnes pour achever de remplir des ordres reçus antérieurement et jusque là en souffrance. Les ventes eussent pu atteindre de plus grandes proportions si les détenteurs eussent été moins extrêmes dans leurs vues, car il y avait en main plusieurs ordres qui n'ont pu être remplis à cause des taux élevés demandés. Les prix ont accusé une faiblesse croissante, la plupart des ventes peu importantes opérées se sont effectuées à des prix qui se rapprochent des cotes suivantes: ordin. 18 à 20 cts, good ordinary 21 à 22 1/2, low midd. 23 1/2 et 24 1/2 et middling 26 à 26 1/2 cents. Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 550 balles, formant un total pour la semaine de 1225 contre 1275, la semaine dernière. Les cotons reçus, proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 1925 balles, contre 804 la semaine dernière, montrant une augmentation de 221 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 479 balles, le tout pour le cabotage.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	421	
précédemment	698	
		1149
		16375
Expédié aujourd'hui	—	
précédemment	479	479
Stock en mains		15896

SUCRE—Un lot de 24 boucauts a été reçu depuis hier de la partie supérieure de la côte. Le marché est calme et sans changement et il ne s'y fait que des affaires par placements. 50 boucauts de sucre de la Louisiane et de Cube vendus aujourd'hui à 15 1/4 à 15 1/2 c la livre de fully fair, 15 3/4 à 16 c pour le prime à choix, 16 1/2 c pour le choix, 17 à 17 1/4 pour le jaune clarifié et 17 3/4 à 18 cts pour le blanc clarifié. Le sucre de Cube se vend en détail à 13 1/4 à 13 3/4 c la livre de good fair en boucauts, 14 1/4 le fully fair; 12 7/8 à 13 1/4 cts la livre des Nos 12 à 13, en caisses 13 1/4 à 14 1/4 cts pour les Nos 14 et 15, 15 à 15 1/2 pour les Nos 16 à 18 et 15 à 16 1/4 cts pour les Nos 19 à 20.

MÉLASSE—Le marché est dépourvu de mélasse de la Louisiane. Les dernières ventes de la même qualité de mélasse ont eu lieu à 60 cts le gallon. Un lot de 53 boucauts de Cube a été pris hier pour la distillation à 55 cts le gall. De petites ventes se font aux distillateurs à 50 à 55 cts le gallon.

Il n'y a pas eu d'arrivage de l'Ouest depuis notre dernier rapport.

FARINE—La demande a paru un peu meilleure, aujourd'hui, mais le marché est encore calme et les prix de l'article sont faibles bien que n'ayant point changé. Les ventes ont embrassé 1761 barils dont 115 sans marque, 100 de triple et 140 double extra à $9 50, 100 de farine pour ce qu'elle vaut et 100 de triple à $10, 121 do à $10 50, 75 à $10 75, 150 à $10 87 1/2, 75 de triple à $10 62 1/2, 150 do à $10 87 1/2, 200 et 150 de choix à $12 50 le baril.

MAÏS—L'approvisionnement de maïs n'est pas fort, mais la demande de l'article est si limitée que les prix antérieurs en sont à peine soutenus. Les ventes se sont bornées à 1085 sacs dont 100, 200 et 200 de mélange à $1 20—145 de blanc mélangé à $1 22 1/2 et 100 de blanc, en lots à $1 25 le boisseau.

AVOINE—Le marché est bien approvisionné d'avoine, mais il est calme. Les prix de l'article n'ont cependant pas changé. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1425 sacs dont 150 et 400 à 68 cts, 150 de choix, 100, 100, 100 et 425, en lots, à 70 cts le boisseau.

SON—L'approvisionnement de son est fort, mais le marché est calme et baissé. Nous avons, coté nominalement à $1 20 les cent livres dans les petites affaires.

FOIN—Le marché continue à être calme et les prix de l'article sont encore moins élevés. Un lot de 64 balles de foin de choix de l'Ouest s'est vendu à $27 50 et un autre de 118 balles d'ordinaire à $24. Nous cotons le prime et choix à $27 à $27 50 la tonne.

PORC—Le stock de porc a été de beaucoup réduit et il est maintenant bien faible. Aujourd'hui, les vendeurs ont porté leurs vues plus haut et ils tiennent leurs stocks à $27 la livre, en lots, sur la place et $26 75 pour l'article le vant arriver. Les ventes ont embrassé 600 barils de mess dont 200 en trois lots égaux, sur les lieux à $26 75 et 100 devant arriver, au même prix. Détail à $27 à $27 25 et $27 50 le baril.

BACON—Le marché manque de côtés osseux et est presque dépourvu d'épaules, de côtes clear ribbed et de côtés osseux. Les jambons passés au sucre n'abondent pas trop. La demande est bonne et dans ces articles il se fait un commerce actif par placement, et à des prix haussés, 15 à 15 1/2 cts la livre d'épaules 19 à 19 1/4 cts les côtes osseux, 19 1/4 à 19 3/4 c les côtés desossés et 22 1/2 à 23 1/2 la livre de jambons de choix cuits au sucre.

SAINDOUX—Le marché est calme, mais stable et ferme, n'ayant qu'un stock faible; la demande de l'article est modérée, 60 tierçons vendus, en trois lots, à — cts et 25 à 11 3/4 cts.

VIANDE VERTE—Il n'y en a que très peu sur le marché. En premières mains ventes à 12 3/4 cts la livre d'épaules.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 à $2 50 le baril, les Miliers à St Louis et $1 75 à $1 75 les Neshanocks, les pommes à $2 50 à $4 le baril, les oignons $3 à — le baril, les pommes en caisses $2 50 à $3 50 le baril, les citrons $15 à $18 le baril les jeunes poules à $5 50 la douzaine, les mères à $6 50 à —, les oies $9 à $10, les dindes $24 à $30 la douzaine, les choux $4 à $6 le cent.

BRIQUES—L'approvisionnement en est ample et suffit à la demande, qui est limitée. Nous cotons $14 à $16 le millier de briques anglaises prises au débarcadère et les briques américaines de construction à $15 à $17.

FARINE DE MAÏS—Les lots ronds sont cotés à $5 le baril. Par placements $5 25.

CHAUX—Le marché est presque dépourvu de l'article. La chaux de l'Est se vend en détail $2 75 à $4 le baril et celle de l'Ouest $2 50.

FROMAGE—Il y a en mains un fort approvisionnement de fromage du Nord, mais il se compose que de qualités inférieures et qui ne sont pas en demande. La qualité de choix est cependant recherchée. Nous cotons le premier à 12 cts la livre de fromage avec croûte, 18 cts pour le fromage crème et 20 à 22 cts pour l'anglais Dairy. Le fromage de l'Ouest est tenu à 8 1/2 cts pour les mauvaises qualités et 12 1/2 à 14 cts la bonne.

CAFÉ—L'approvisionnement de café est rond et la demande bonne. Nous cotons le Rio low fair à prime 16 1/2 à 18 1/2 cts la livre, en or, 23 1/2 à 26 1/2 en monnaie courante.

PROVISIONS NAVALES—Les stocks d'esprit de térébenthine et de résine sont faibles mais la demande de ces articles est modérée. Nous cotons l'esprit de térébenthine à 45 cts le gallon pour lots ronds et 50 cts en détail. La résine No 1 $4 le baril, le No 2, $3 50 le No 3 $4.

PEAUX—Il y a en mains un fort approvisionnement de peaux vertes, mais le stock des sèches est faible. A cause de la hausse des prix la demande pour l'approvisionnement des tanneries de l'Ouest a presque cédé, presque tous les achats pour l'Est ont déjà été faits. Nous cotons 10 à 10 1/2 cts la livre de peaux vertes et les sèches 16 à 17 1/2.

LAINE—L'approvisionnement de laine est faible, mais le marché est inactif. Nous cotons 10 à 12 cts la livre de laine pleine de glouterons la lavée 27 à 30, la native de la Louisiane 18 à 21 cts, 24 cts pour celle du Texas 1/2 à 3/4 Merino et 25 à 26 1/4, 3/4 à 7/8 Merino.

SEL—L'approvisionnement de sel est faible et la demande de l'article est limitée. Nous cotons le gros, en magasin à $2 20 à $2 30 le sac et $2 à $2 10 les lots ronds pris en entrepot, le fin en magasin $2 20 à $2 45 et $2 20 à $2 30 les lots ronds en entrepot.

WHISKY—Il y a sur le marché un fort approvisionnement de whisky de l'Ouest, mais le stock de whisky de la Louisiane est faible. Cependant, l'un et l'autre de ces deux articles n'éprouvent qu'une demande pour le détail. Nous cotons le whisky de l'Ouest sous clés, 35 à 40 c et celui de la Louisiane, à 25 c le gallon.

VINAIGRE—Fort approvisionnement et demande limitée. Le vinaigre de cidre est coté à 22 1/2 à 25 c, le Cincinnati grape se débite à 25 à 27 1/2 c et le vinaigre blanc français 75 cents le gallon.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 65 à 70 cts la livre.

DRÈCHE—La drèche est fort calme à $1 à $1 80 le boisseau de drèche de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

SUIF—Nous cotons 9 1/2 à 10 c pour le suif fait en ville, le suif venant de la campagne 10 à 10 1/2 cts la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 7 septembre 1867.

Arrivé pendant la semaine—1492 bœufs du Texas, 628 veaux et veaux d'un an, 936 moutons.

Vendu—1339 bœufs du Texas, 1265 veaux et veaux d'un an, 252 cochons 620 moutons et 17 vaches à lait.

A vendre—683 bœufs du Texas, 612 veaux et veaux d'un an, 455 cochons, 1,643 moutons et 51 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— $ 9 à	10 —
do do 2me qualité, do	— à	—
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	30 — à	45 —
do do 2me qualité, par tête	20 — à	40 —
do do 3me qualité, par tête	15 — à	20 —
Cochons par liv., gr	— 8 à	9
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à	6 00
do 2me do do	2 50 à	3 50
do 3me do do	1 50 à	2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— à	20 00
Vaches à lait, de choix, par tête	— à	100 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à	80 00
Veaux, par tête	6 — à	13 00
Veaux d'un an, par tête	6 — à	12 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 00

Préservatif Homœopathique

CONTRE LA

FIÈVRE JAUNE,

DU DR. ORIARD,

Distribué GRATIS au Magasin de

LION & PINSARD,

172..........Rue du Canal..........172

NOTA—Se référer à l'article scientifique du Dr. Oriard, publié dans l'ABEILLE du 6 septembre. 7 sept—6f

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L'U∴

LA Resp∴ L∴ St-André No 6, travaillant le Rite Anc∴ et Acc∴ Ecc∴ sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ de la Louisiane, procédera ce soir à l'initiation de plus∴ prof∴ au grade d'App∴.

Tous les F∴ M∴ de cet Or∴ sont invités à honorer de leur présence la cérémonie qui aura lieu ce soir à 7 1/2 pré-ises.

Par mandement du Vén∴,

A. DUDOUSSAT. E. MARC, 33ème Secrétaire.

7 sept—1f

Vegueros. Vegueros. Vegueros.

—OU—

Cigares d'Habitation.

20,000 Véritables VEGUEROS, garantis importés de la Havane.

A vendre à dix sous pièce, en lots, à la convenance des acheteurs, par F. A. GONZALES, No 2, rue Carondelet, et No 50, même rue, encoignure Union.

7sept—1m

AVIS.

LE public est prévenu de ne pas négocier une certaine traite de la somme de $400, tirée le 5 août 1867, par Mme ZILIA TRÉPAGNIER sur C. V. LAGAY, payable à mon ordre, ou à mon ordre, sur demande et endossée par moi.

7 sept—1f J. A. DEJEAN.

Hôpital de la rue du Cirque.

Nos 132-134, rue des Remparts, entre Perdido et Poydras.

LES malades seront admis à toute heure du jour et de la nuit, pendant la saison des maladies.—Consultations, depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures après midi.

24 sout—1m—FP

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé hier à 2 heures de l'après-midi, le sociétaire PAUL MAUMUS. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, samedi, à midi précis. Son corps est exposé à l'Asile, rue Ste-Anne.

Par ordre du Président,

7 sept JOSEPH GIROD.

Décédé, hier, à 2 heures et demie, à l'Asile de la Société Française, Pierre MOMUS, âgé de 21 ans, natif de Hagel, Hautes-Pyrénées, (Franc). Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de son beau-frère, Jean Maffiot, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à midi précis. Le corps est exposé à l'Asile de la Société Française, rue Ste-Anne, entre Rampart et Derbigny, d'où le convoi partira.

De la part de sa famille.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé hier, à 2 heures après midi, le docteur JULES DELAGRAVE, à l'âge de 39 ans, natif de Rohan-Rohan (Deux-Sèvres). MM. les membres de la faculté de médecine, ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société Française sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures.

Le corps est exposé rue St Philippe, No 124, entre Bourgogne et Rampart.

Le Secrétaire A. BARBIER.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Décédé hier, à 10 heures du soir, à l'âge de 31 ans, FERDINAND MONIN, natif de France. Les Sociétaires et les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à trois heures de l'après midi, du No 233 rue Ramparts, entre Girod et Julie.

De la part de sa veuve,

JOSEPH TROTOT, Vice-président.

Décédé hier à 10 heures du soir, à l'âge de 33 ans, JEAN FERDINAND MONIN, né en France, département de la Haute Saône. Ses amis et connaissances et ceux de son beau-père Paul Bourgonder, ainsi que ceux de son beau frère Jacob Newmann, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 3 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue des Remparts, No 233, entre Girod et Julie. De la part de sa veuve.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la Chapelle Mortuaire, à l'encoignure des rues Conti et Remparts, mardi, le 10 septembre, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de FRANÇOIS CHAPON, père. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

De la part de son fils aîné. 7 sept—3f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, à la Chapelle Mortuaire, à l'encoignure des rues Conti et Remparts, lundi le 9 septembre 1867, à sept heures A M., pour le repos de l'âme de HENRY ALEXANDRE PARLONGUE, père. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister, sans autre invitation.

De la part de son fils. 3—f

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré à la cathédrale St Louis, lundi, le 9 septembre 1867, à 7 1/2 heures du matin, pour le repos de l'âme de Mme R. CHAMPAGNE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

6 sept—3f

Billets perdus ou volés.

PERDU dans le courant du [illegible] de ce mois DEUX BILLETS A ORDRE [illegible] [illegible] [illegible]

Aussi UN BILLET A ORDRE de la somme de [illegible] piastres, souscrit par Laurence Labranche, [illegible] à l'ordre de Charles Lévy. Le public est prié de ne pas les négocier, l'opposition ayant été faite.

CHARLES LEVY.

213 Vieille-Levée, Restaurant de l'Indépendance.

7 sept—3f

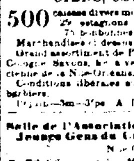

RESTAURANT DE L'INDEPENDANCE,

213 rue de la Levée,

[illegible]

Didier A. BROUET,

CHARLES LEVY

successeur

Chambres garnies [illegible] [illegible] [illegible] Prix [illegible]

AVIS aux *DROGUISTES, PHARMACIENS, CONFISEURS, &c.*

500 caisses divers modèles Eaux de fleurs d'oranger

25 estagnons

75 bonbonnes Eaux de roses

Marchandises et dessous vendues à vil prix par gallon. Grand assortiment de Parfumeries, Extraits, Eaux de Cologne, Savons, &c. à vendre à ma fabrique, la plus ancienne de la Nlle-Orléans.

Conditions libérales aux marchands en gros et aux barbiers.

[illegible]—3m—3pe A. DOUSSAN, rue de Chartres.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Jeunes Gens du Croissant et de l'Etoile

N. le Orléans, le 5 septembre 1867

LES Officiers et les Membres de cette Association sont priés d'assister à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des assemblées [illegible] [illegible] rue Remparts entre Dumaine et St Philippe, dimanche prochain [illegible] [illegible] à midi

Par ordre du Président,

W. E. FITZGERALD

7 sept CHAS. E. LENES, secrétaire

Ecoles publiques de la Nelle-Orléans.

[illegible]

LES [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

T. H. CRISWELL

6 sept—2f

LIVRES FRANÇAIS-ANGLAIS.

POUR LES COMMENÇANTS

Mad. GIBERT'S

ELEMENTARY French Reader—Lessons & Exercises [illegible] Second French Reader [illegible] Life of Robinson [illegible]

[illegible] HEBERT & ESCOUSSE, [illegible] de Chartres

Demande de place.

UN jeune homme employé au collège Spring Hill [illegible] [illegible] [illegible] Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Père Cur[illegible] [illegible] sept—6f

POUR VERA CRUZ.

Départ, mercredi, 11 du courant.

La belle goëlette mexicaine ROBUSTO, fine voilière, capitaine F. Bravo, [illegible] grande partie de son chargement engagé, partira positivement au jour ci-dessus.

Pour reste du fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO., Rue de la Vieille Levée No 125.

sept

GRAINES DE JARDINAGE, DE LANDRETH.

RECOLTE DE 1867.

LE soussigné a reçu et tient en magasin un choix de GRAINES DE LEGUMES de la récolte de 1867, venant de D. Landreth & Son, à Philadelphie. Il a également un beau choix d'OIGNONS.

Les marchands de la campagne peuvent s'approvisionner chez lui de graines par douze, demi ou mille papiers

H. HAFNER.

Rue St Charles, No 105, en face du théâtre St Charles.

21 juillet—3m

Rapport journalier du marché et Prix Courants.

NOUS avons acquis le rapport journalier du marché et les prix courants, qui [illegible] [illegible] les prix en gros, les arrivages, l'exportation journalière et les stocks de produits. Ce rapport est livré à 4 heures, et renferme les situations du marché. [illegible] [illegible] correspondance et se vend à raison de quarante cents la douzaine. Les négociants qui en désireraient des exemplaires pour la campagne ou pour l'étranger, sont priés de nous adresser leurs demandes le plus tôt possible.

On peut en obtenir des exemplaires (comme échantillons) aux bureaux du Price Current, Nos 129 et 131 de la rue Gravier.

YOUNG, BRIGHT & CO., Editeurs

5 sept—3f

Avantage offert aux personnes pauvres et laborieuses.

LES familles munies de bonnes recommandations pourront se faire distribuer des fermes améliorées consistant en terres d'alluvion très fertiles, rapprochées les unes des autres, situées sur le chemin de fer de Jackson, à quatre-vingt milles de la Nouvelle Orléans, sur un beau morceau de terre. Ces fermes devront être cultivées de société. L'attention des familles habitant les districts infectés est appelée sur cette annonce.

S'adresser à F. DUCONGÉ,

5 sept—1m Rue de Chartres, No 39, N. O.

Changement de local.

J. C. SCHMIDT prévient sa clientèle et le public qu'il a transféré son magasin de bijouterie de la rue Royale No 80, au No 153 1/2 de la même rue, entre St-Pierre et Toulouse, où il continuera les réparations d'horlogerie et de bijouterie, et donnera de bons prix pour le vieil or et le vieil argent.

Belle vitrine et installations à vendre, au No 95 de la rue Royale. 5 sept—6f

Avis de Société charitable.

TOUTES les sociétaires de la Société des Enfants de Marie sont priées de se réunir, SAMEDI prochain, sept du présent mois, à 6 heures du soir, chez le Père Turgis, coin Conti et Remparts.

Il sera soumis à la Société de grandes questions, en vue de soulager les veuves et les orphelins de l'Asile Beauregard.

J. F. TURGIS.

4 sept Directeur de l'Œuvre.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pertes blanches, et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.

F. GAUDOZ, pharmacien,

1er sept—1m Encoignure Orléans et Bourbon.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD.

S. FUNK

MARCHAND EN GROS

de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.

47..........Rue Gravier..........47

au coin de la rue Nouvelle-Levée

77 avril 67—1an et 147 rue Walter, New York.

Magasin à vendre

POUR CAUSE DE DÉPART.

PARTANT pour la France, j'offre de vendre, de gré à gré, mon magasin de librairie et d'articles de variétés.

Et en attendant que je reçoive des propositions acceptables, je vendrai, à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.

A. BALU,

3 sept—1m 50, rue de Chartres.

EGRAINAGE DE COTON, de J. H. H. HEDGES, —No 381 de la rue Tchoupitoulas—bâtisses en briques et à l'épreuve du feu.—Les sacs à graines de coton sont fournis gratis aux planteurs et aux commissionnaires. Les célèbres machines (de E. Carver & Co) de 80 roles, à égrainer le coton, sont employées dans l'établissement, qui donne le prix le plus élevé et paie au comptant les graines de coton. Boîtes à ordres, No 166 de la rue Gravier; Boîte du Bureau de Poste, No 1917.

3 sept—1m

L A société qui existait entre les soussignés, étant arrivée à son terme, est dissoute d'un commun accord. C. CAVAROC reste chargé de la liquidation.

Par Proc. de EMILE SEIGNOURET,

Nlle-Orléans, 1er sept. C. CAVAROC.

3 sept—8f

LE soussigné continuera seul les affaires, en son nom et pour son propre compte.

3 sept—8f C. CAVAROC.

C. CAVAROC,

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No. 5, Exchange Place,

SEUL agent pour les marques des vins de la maison SEIGNOURET FRÈRES, et des cognacs des marques COCQ PÈRE & FILS—ACHILLE PETIT—J. A. GUÉRIN. 3 sept—8f

Lettres de crédit.

LE soussigné émet des lettres de crédit, en sommes, à la convenance des acheteurs et payables dans les principales villes de France.

C. CAVAROC.

3 sept—8f No. 5, Exchange Place.

DES avances libérales au comptant seront faites sur des consignations de COTON BAINDOUX et BARDEAUX à une amie à Liverpool, au Havre et à Bordeaux.

C. CAVAROC,

3 sept—8f No. 5, Exchange Place.

Briques du Pays.

UN million de BRIQUES du pays.

Vingt-cinq mille BRIQUES à carrelage.

A vendre par C. CAVAROC,

No 5 Exchange Place.

Vin rouge en barriques.

800 Barriques Vin Rouge COTES DE CLAIRAC

55	"	MONTFERRAND F.S.
60	"	COTES DE FRONSAC F.S.
24	"	CHATEAU DILLON
1/2	"	" No 45
21	"	"
1/2	"	" No 15
6	"	"
1/2	"	"
2	"	LEOVILLE No 20

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, No. 5 Exchange Place.

Vin rouge en caisses.

2800 Caisses vin rouge St-Julien et Ste-Estèphe.

150	caisses vin rouge	Léoville
225	"	Chateau Terrefort, F. S. No 58
227	"	Talbot
50	"	Margaux,
58	"	St Julien,
40	"	[illegible]
183	"	Chateau Dillon,
57	"	St Estèphe
65	"	Chateau Dillon,
122	"	[illegible]
25	"	Margaux
25	"	Chateau Margaux,
20	"	Léoville,
14	"	Chateau Larose,
17	"	Chateau Pontet Canet
17	"	Chateau Margaux,
8	"	Lafitte
6	"	Léoville,
12	"	Grenache

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin blanc en caisses.

1900 CAISSES vin blanc

1000	"	Chateau de Cursan,
80	"	Sauterne, F. S. No 1
20	"	Graves,
12	"	Muscat Lunel,
125	"	Catawba
10	"	Chablis,
5	"	Barsac,
50	"	Sauterne,
34	"	Chateau Coutet,
3	"	Yquem,
25	"	Chateau Latour Blanche,
21	"	[illegible]

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Vin en Barriques et Barils.

30 BARRIQUES vin blanc [illegible]

[illegible]

En magasin à vendre par C. CAVAROC.

Liqueurs en Caisses.

78 CAISSES Anisette superbe Marie Brisard & Roger

Crême de vanille Marie Brisard & Roger

Curaçao, Chartreuse, Liqueurs assorties, Marasquin, Eau de vie de Dantzick, Eau de noyau, Huile de Kirsch, Kirsch, [illegible], véritable, Absinthe véritable

Paniers (12 pots) Anisette, Marie Brisard

En magasin et à vendre par C. CAVAROC.

Cocq Père & Fils.

59 QUARTS COGNAC [illegible]

Sous les clefs de la Douane, et en magasin à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Achille Petit.

16 QUARTS COGNAC [illegible]

Sous les clefs de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

J. Borel.

2 QUARTS COGNAC [illegible]

Sous les clefs de la Douane, et en magasin, à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

R. Délizinnier.

19 BARILS COGNAC [illegible] champagne, sous les clefs de la Douane, et en magasin à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Champagne L. Rœderer.

12 PANIERS de 25 bouteilles de cette célèbre marque.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Champagne Duc de Montebello.

59 CAISSES de 12 bouteilles de cette célèbre marque.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Sardines à l'huile.

50 CAISSES [illegible] Rodel, Nantaises, Chancereau, Moreau & Dubois.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Huile d'Olive.

252 CAISSES Pagnol.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Vermouth.

350 CAISSES Noilly Prat & Co.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

Articles Divers.

1400 DAMES JEANNES de 1 gallon, 250 do do de 5 do.

100 Barils Vinaigre blanc, Barbier Jeune,

40 Paniers bouteilles vides,

50 Sacs de 500 bouchons velours,

27 Boucauts ficelle française assortie,

1 Quart London Dock Madère,

1 do Sherry fin,

12 Caisses vin rouge Bourgogne, Clos Vougeot, Romanée Nuits.

En magasin et à vendre par C. CAVAROC, 5, Exchange Place.

3 sept—8

REINSTALLATION.

F. RIMAILHO & ESPENAN,

ANNONCENT à leur clientèle et au commerce qu'ils ont repris leur ancien local considérablement agrandi. Ils invitent les marchands de la ville et de la campagne à visiter leur nouveau magasin et à examiner leur assortiment qui sera plus varié que par le passé.

Déballage d'Articles de Fantaisie

à l'arrivée de chaque steamer d'Europe.

F. RIMAILHO & ESPENAN,

1er sept—1m No 45 rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par les soussignés:

340 barils PALE et STRONG ALE Wm Younger & Co,

100 " PORTER Guinness

10 quarts WHISKEY d'Ecosse Stewart & Co,

8 puncheons WHISKEY d'Irlande "Bernard"

4 " " Old Tom Gin,

3 " " Rum Jamaïque,

240 fûts EAU-DE-VIE sup. 1862, 1858, 1851 et 1836, Pinet Castillon & Co, Otard Dupuy & Co, Denis Henry, Mounier & Co, COGNAC, United Proprietors,

150 barriques et 1200 caisses CLARET Olivier, Durant & Co,

40 " et 500 caisses sup. J. H. Wustenberg,

250 caisses Chateau Giscours, G. Pescatore,

400 caisses CERISES à l'eau de vie A. Ducan & Co, SHERRY, PORTO, MADÈRE, HUILE, ABSINTHE, VERMOUTH, SARDINES et CONSERVES.

BRULATOUR & Co.

3sept—6f 12, rue Conti

F. A. MADER,

Marchand de billets de loterie et de polices

AGENT DE C. T. HOWARD,

Rue Française, encoignure Victoire, près du chemin de fer Pontchartrain.

Heures—6 A. M. à 2 1/2 P. M. et 5 1/2 P. M. à 8 P. M.

N. B.—Le tirage quotidien de la Loterie de l'Etat du Kentucky sera reçu au bureau tous les soirs à 6 1/2 heures. 1er sept—

Le Dr FAGET

A TRANSFÉRÉ son domicile rue Ste Anne No 12, Maison Pontalba. 30 sout—1m.

AVIS.

Graines de coton! Graines de coton.

NOUS désirons acheter DIX MILLE TONNEAUX de GRAINES DE COTON pour notre manufacture d'huile, et nous sommes toujours disposés à payer pour cet article le prix le plus élevé du marché.

Nous fournirons aux planteurs, sur leur demande les sacs et la ficelle nécessaires.

Tout ordre pour l'expédition de sacs devra être adressé à la Boîte de Poste No 1575 et recevra une prompte attention.

ALDIGE & WOLF,

17 sout—3m Bienville Cotton Seed Oil Factory.

BOIS DE CHARPENTE.

AVIS AUX CUVIERS ET AUX ENTREPRENEURS

A VENDRE à bon marché et en lots, à la convenance des acheteurs—des planches de cypre, premier choix, de 1 1/2 pouce, &c. &c.

Les ordres ou devis seront exécutés promptement et au plus bas prix du cours.

Adressez vous à TH. FOSSIER, No 56 Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville.

1sept—1m

INSTITUTIONS

INSTITUTION LOCQUET.

EXTERNAT ET PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES

212 et 214 Rue St-Charles 212 et 214

201 Rue du Camp 201

Directrice Mme A. BURR.

LA vingt-troisième année [illegible] de cette Institution commencera le [illegible] septembre. Afin de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de France et en Anglais, [illegible] de pro [illegible]

M. EUGÈNE PRÉVOST continuera à diriger le cabinet et depuis et [illegible] [illegible] partie musicale, et Mme CHARLES BOUDOUSQUIÉ continuera comme par le passé à enseigner la musique vocale.

Les personnes désireuses de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Boîte à la No 142 31 sout—1m

INSTITUTION HOPEWOOD,

située à Chatawa,

sur le chemin de fer de la Nlle Orléans et Jackson

CETTE INSTITUTION, dirigée par Mme Rickard C. A. Howard, se fonde par des personnes de talent et d'expérience, enseignera dans ses cours toutes les connaissances nécessaires pour une éducation accomplie.

La langue française sera l'objet d'un soin tout particulier [illegible]

Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J. W. Zacharie, No 19 rue de la Douane, ou à Mme Howard, à Chatawa.

Note—Les parents des [illegible] [illegible] [illegible]

Pensionnat de Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme V. CARNATZ,

No. 267, rue Prytania, encoignure Première.

MME CARNATZ a l'honneur d'informer ses parents que la réouverture des classes aura lieu le 2 septembre.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut [illegible]

Académie de l'Etat de la Louisiane,

Près ALEXANDRIA, Le.

Fondée et soutenue par l'Etat de la Louisiane.

LA prochaine session commencera le 2 septembre et se terminera [illegible]

FACULTÉ. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

COURS D'ÉTUDES—Département préparatoire et académique [illegible] [illegible] [illegible] et une Ecole de Commerce.

CONDITIONS. Pour la pension, [illegible] [illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

INSTITUTION MARTIN.

HENRI DERON, SUCCESSEUR.

Rue du Bayou, entre Dorgenois et Roman

M. HENRI DERON, de retour en ville, a l'honneur d'annoncer au public qu'il prend la direction de l'Institution Martin.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre,

SUCCESSEUR DE Mme DERON

No 275 rue Dauphine entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour prix de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. [illegible]

COLLÈGE Commercial de [illegible] [illegible] Camp et [illegible]

[illegible]

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette Institution ont repris le 2 septembre. Les classes supérieures continueront à être dirigées par des professeurs du premier mérite, comprenant le Latin, le Grec, les Mathématiques, l'Anglais et le Français, [illegible]

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés [illegible]

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR destinées aux jeunes gens du commerce comprennent la Tenue des livres, etc.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

Université de la Louisiane--Ecole de Médecine--Faculté:

A. H. CENAS, M. D., professeur d'obstétrique et des maladies des femmes et des enfants.

JAMES JONES, M. D., professeur de [illegible]

WARREN STONE, M. D., professeur de chirurgie.

T. G. RICHARDSON, M. D., professeur d'anatomie.

J. W. MALLET, Ph. D., professeur de chimie.

SAMUEL M. BEMISS, M. D., professeur de la théorie et de la pratique de la médecine.

STANFORD E. CHAILLÉ, M. D., professeur de physiologie et d'hygiène.

FRANK HAWTHORN, M. D., professeur de [illegible]

Démonstrateurs d'Anatomie:

WM. C. NICHOLLS, M. D.; J. DICKSON, M. D.

[illegible] [illegible] département pratique est attaché à chaque chaire de professeur. [illegible]

Pour plus de détails, s'adresser au professeur S. M. BEMISS.

6 août—3m Doyen, pro tempore

A LOUER.

UNE maison [illegible] rue d'Orléans No 72 entre Dauphine et Bourbon, ayant [illegible] dépendances, avec grande cour, &c. S'adresser à W. M. HENRY

Chez Roger & Co, 37 rue des Magasins.

A LOUER.

LA maison [illegible] située au No 116 de la rue St [illegible] [illegible] Dauphine et Bourbon [illegible] S'adresser à JULES KELLY à la banque des Citoyens.

A LOUER.

LA belle maison [illegible] rue St-Louis, entre Remparts et Bourgogne [illegible] [illegible] [illegible] possession immédiate. S'adresser à C. MARCELL, exécuteur.

[illegible] 155 rue de la Commune.

MAISON A LOUER.

UNE maison à double étage située rue des Remparts No [illegible] entre les rues St-Pierre et Orléans.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

24 sout

Demande de maison.

On demande à louer pour le 1er septembre prochain, UNE MAISON ayant au moins deux appartements [illegible] Esplanade ou dans les environs. Il faut qu'elle ait deux chambres à coucher au moins et qu'elle soit à un prix raisonnable. S'adresser au No 12 rue des Magasins.

BROOKS, MACDONALD & Co

Facteurs de coton et Commissionnaires,

RUE CARONDELET No 39.

Nouvelle Orléans,

JAMES M. BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD

8avril—6mois.

Marchandises sèches

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX,

En gros seulement.

BLANCAND & GUITET

RUE DE LA VIEILLE-LEVÉE No. 49.

☞ L'ouverture du nouveau stock de saison vient d'être faite. 26 oct—1an

Charles E. Fortier,

Encanteur,

Rue Bienville, No 33.

SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, groceries etc. [illegible]

Dissolution de Société.

LA société existant [illegible] [illegible] pres du chemin de fer des Opelousas pour l'exploitation des bois de construction, et connue sous la raison de BRU & MERCER, est dissoute par consentement mutuel à partir du 15 de ce mois.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont formé, en date du même jour, une nouvelle société sous la raison de BRU & CO, et qu'ils continueront le même genre d'affaires que par le passé.

C. BRU, J. R. GUNN,

22 sout—1m S. BOUDREAUX

Family's Chartres Coffee

Avis aux familles, aux cafés et aux restaurants.

CAFÉ torréfié et concentré suivant la fameuse méthode de Chartres (France) garanti pur et de première qualité.

Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.

LECROQ & Cie, Rue des Français, 7.

Dépôts dans tous les quartiers de la ville.

14août—1m

J. A. De HART,

DENTISTE,

17..........Dauphine..........17

20nov—1an Près Canal

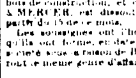

PLUS DE MAUX DE DENTS

E. RABANNE,

Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M. 17 mai

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

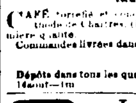

CHIRURGIEN-DENTISTE

195..........RUE DU CANAL..........195

entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dentaires.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

10 mai

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

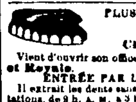

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

25mars

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 6 SEPTEMBRE—CLASSE [illegible]

Plan de Police.

[illegible]

Le soussigné donne les renseignements et paie les gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD

Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages [illegible] [illegible] [illegible]

Chas. T. HOWARD,

AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE.

Marchand de billets de LOTERIE et de POLICES,

ayant moins licence.

[illegible] y prendre des Chances [illegible]

LOTERIE DU KENTUCKY

Plan de Police, consistant à choisir seulement un numéro!

Au coin des rues Camp et Commune,

Au coin des rues St Claude et [illegible]

Rue Caroldelet N[illegible]

Au coin des rues Royale et Douane,

Rue de Chartres, N[illegible]

Rue Royale No. 6,

Au coin des rues Royale et St. Pierre,

Rue Ste Anne No. 9,

Au coin Douane et Passage de la Bourse,

Coin St Charles et Commune [illegible]

Que les acheteurs aient soin de prendre des billets de la LOTERIE DU KENTUCKY et qu'ils se méfient de toutes les prétendues [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau du Board des Assesseurs de la Ville.

[illegible]

LE Board des Assesseurs de la Ville de la Nouvelle Orléans [illegible] [illegible]

[illegible]

S. F. HARPER, Secrétaire [illegible]

CHOCOLATS!

Extrait [illegible]

[illegible] JAMAIS [illegible] [illegible] [illegible] WALTER BAKER & Co. de Boston (Mass.) Etats Unis d'Amérique [illegible]

[illegible]

Les CHOCOLATS de WALTER BAKER & Co sont à vendre aux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

VOSE BROTHERS

[illegible]—1m [illegible] des Magasins

Chandières à Sucre.

UN assortiment [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des Magasins

M. A. DE LIZARDI

[illegible]

Vin rouge et Vin blanc.

EN entrepôt [illegible] ANNA, arrivé de Bordeaux [illegible]

[illegible]

LAMBERT & COMMAGERE.

[illegible] No [illegible] des Magasins

Cerises, Vin rouge, Bouteilles vides.

EN [illegible]

[illegible]

AUG. COUTURIE & CO

Le Dr. J. V. Delagrave,

ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,

ancien chirurgien major de la marine impériale française,

A transféré son domicile et son office au No 8 rue St Philippe, entre Royale et Bourbon [illegible]

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris,

No 60, rue du Maine, encoignure Royale.

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.

Consultations de 1 à 3 heures

[illegible]

Dépôt du Sud--Portraits et cadres.

[illegible]

[illegible] F. M. WHITEHEAD, Editeur et importateur

BLADON SPRINGS--Sources de Bladon, -- Comté Choctaw, Alabama.

CET établissement de Bains est ouvert et prêt à recevoir les pensionnaires.

[illegible]

Prix de la pension [illegible]

Des bateaux partent de Mobile tous les Mardis et Samedis soir pour les Sources.

JAMES CONNOR & CO.

[illegible] Propriétaires.

INJECTIONS ET PILULES

DU

Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, cure garantie, à vendre par

E. GAUDOZ, Pharmacien

25 août Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exema, Scrofule, Scorbut, etc. etc.

E. GAUDOZ,

Pharmacien de l'Université de Paris.

25 août Enc. Conti et Bourgogne.

J. M. ELKIN. F. STRINGER

ELKIN & Co.,

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

NATTES ET TOILES CIRÉES

Reçu tout récemment

NATTES d'les Canton, BLANCHES à CARREAUX, et FANTAISIE.

Qui sont offertes à des bas prix, en gros et en détail.

TOILES CIRÉES de 4 à 18 pieds.

TOILE CIRÉE de table.

STORES—Une grande variété de [illegible]

RIDEAUX, CORNICHES, NATTES [illegible]

J. V. GOURDAIN,

COURTIER,

Passage de la Bourse, No [illegible],

entre les rues Douane et [illegible] [illegible] Bourse des Négociants et des Encanteurs

[illegible]

MANUFACTURES DU SUD.

Fabriquée à la FONDERIE DE LEEDS, dans la ville de la Nlle Orléans.

Vis Newell,

égalant sous tous les rapports celles de l'Ouest et du Nord [illegible] [illegible] [illegible] qui sont offertes en ville.

Chaudières à Sucre.

(Diplôme et ruban bleu décernés à la Première Foire d'Etat de la Louisiane) [illegible] [illegible] [illegible]

Les commandes laissées à la B[illegible] No 73 [illegible] Mechanics and Dealers Exchange" seront promptement exécutées.

LEEDS & CO.

3 août—3m Au coin des rues Delord et Foucher

ABSINTHE SUISSE d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

G. W. DUNBAR & SON

Rue St Louis, Nos 12 et 14.

N. B.—La maison se tient responsable de toute absinthe qui porte sa marque [illegible] [illegible] [illegible] de la maison Edouard Pernod

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1867

Sont invitées à se présenter à la Chancellerie pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent—en cas de décès ou d'absence, leurs amis ou parents sont priés d'en donner avis au consulat.

B	B
Bellevue Louis	Bros Pierre
Bellongue François	[illegible]
Bross Bernard	Burtig Pierre [illegible]
Bosca Joseph	Lucas
Bessie Jean	Lacour Pierre Louis
C	L
Cass J B	Meurdeia [illegible] Prosper
Condon Jean Pierre Pascal	Marceau Philippe
Cayon [illegible]	Marie [illegible] Auguste
Cayon [illegible] Catalre	Martine Jean
Corget Léon	Maurras Auguste
D	Monier et [illegible]
Defrance, née Geneviève	Mouvier Noël
Eyalite Bruni	Mares Paul
Dieu Jacques	P
Dengle Jean Marie	Pedaita les héritiers
Defray Clément	Paissan Madeleine, Mlle
Domoal Jean Marie	Pinson Philippe
Dongrain François	Petit Etienne, cordonnier
Dumont Jeanne Marie	Père Auguste
De Bruyn Henri	R
Dupont Constance, née Louis	Riage, née Louise Avignon
Darjean (les frères)	Rabourdin Charles
Dupasseur Edouard	Rex Baptiste
De Livaudais Charles	Rousset, née Renget
Dreux (la famille)	S
Doche Anna Mlle	Selz [illegible] [illegible]
F	Silvy Jean Honoré
Ferrère Gustave	Seiller Joseph
G	Silvy Louis
Grosso Hyacinthe	Sture Jacques
Guyot Théodore	T
H	Tricou Henri & Co
Huet Alexandre	Z
Hestres François Victor	Zober Eugène.

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

3 sept.